

**COMMUNE DE SAINT-DENIS
DGA/ ST**

**CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 17 septembre 2016
Rapport n° 16/5-07**

**OBJET EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT
DE DECHETS VEGETAUX AU LIEU-DIT "LA JAMAÏQUE"
PAR LE SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS
DES MICROREGIONS NORD ET EST DE LA REUNION (SYDNE)**

AVIS DE LA COMMUNE

Le SYDNE, Syndicat mixte de traitement des Déchets des microrégions Nord et Est de la Réunion est compétent en matière de traitement des déchets de ses communes adhérentes (dont Saint-Denis). A ce titre, il assure la collecte, le transit et la valorisation des déchets de ces territoires. Il a donc repris depuis le 1^{er} janvier 2015, les équipements gérés jusque-là par la CINOR, en matière de déchets. La plateforme de transit de déchets verts située à la Jamaïque, rue du karting, en fait partie.

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement de déchets végétaux sur ce site de la Jamaïque, l'avis de la Commune est sollicité.

En effet, le site sert actuellement, uniquement de plateforme de transit des déchets verts. Le projet porté par le SYDNE soumis à enquête publique du 1^{er} août au 1^{er} septembre 2016, a pour objectif de permettre le traitement de ces déchets sur le site. Les activités de la plateforme de la Jamaïque consisteraient alors :

- à réceptionner et stocker les déchets végétaux en attendant de les valoriser en broyat ;
- puis à broyer les déchets sur place,
- et enfin, à stocker le broyat en attente de leur enlèvement, pour être distribué aux agriculteurs ou valorisé sur un autre site (cf. plan de la plateforme en annexe).

Ce site n'est en aucun cas ouvert au public et réceptionne exclusivement les déchets verts issus de la collecte en porte-à-porte et des déchetteries du territoire communal.

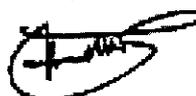
Cette plateforme de broyage de déchets végétaux de la Jamaïque sera dimensionnée pour accueillir 16 000 tonnes de déchets verts/an, soit 60 tonnes/jour, en anticipation de l'augmentation des volumes à l'horizon 2018.

Considérant d'une part, que cette installation de traitement des déchets végétaux est nécessaire à l'accomplissement d'une mission de service public, en compatibilité avec notre Plan Local d'Urbanisme et le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux de la Réunion et d'autre part, la qualité du dossier projet présenté par le SYDNE, notamment les études d'impact et de dangers, la collectivité émet un avis favorable sur ce projet.

Rapport n° 16/5-07

Compte tenu de ces éléments, je vous demande d'émettre un avis favorable sur le projet d'exploitation d'une installation de traitement des déchets végétaux au lieu-dit "la Jamaïque", présenté par le Syndicat mixte de traitement des Déchets des microrégions Nord et Est de la Réunion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 26/09/2016 14:07

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du samedi 17 septembre 2016

Délibération n° 16/5-07

OBJET EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT
DE DECHETS VEGETAUX AU LIEU-DIT "LA JAMAÏQUE"
PAR LE SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS
DES MICROREGIONS NORD ET EST DE LA REUNION (SYDNE)

AVIS DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le rapport n° 16/5-07 du Maire ;

Vu le rapport de Madame DUCHEMAN Yvette, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, et Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Emet un avis favorable sur le projet d'exploitation d'une installation de traitement des déchets végétaux au lieu-dit "la Jamaïque", présenté par le Syndicat mixte de traitement des Déchets des microrégions Nord et Est de la Réunion.



Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 26/09/2016 14:07

ANNEXE 1

Plan du projet de plateforme de broyage de déchets végétaux - La Jamaïque

